

Transition écologique et énergétique : La Métropole du Grand Paris mobilisée pour ses 130 communes

Communiqué de presse

Paris, le mardi 30 juin 2026

À la suite de la canicule historique qui vient de toucher la France, **Patrick OLLIER a annoncé, au Conseil métropolitain réuni ce jour, la mise en place d'un soutien exceptionnel de 2M€ en faveur des communes de la Métropole du Grand Paris. Cette enveloppe, mobilisée dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM), permettra de financer d'ici à la fin de l'année notamment l'acquisition de protections solaires et l'installation de brasseurs d'air dans les écoles et les bâtiments publics.** Chaque commune pourra déposer un dossier supplémentaire de cette nature à la session du FIM.

Ce soutien s'inscrit dans la continuité des politiques publiques conduites par la Métropole du Grand Paris depuis 2016 et renforcées par la révision du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) en 2026. **Le Conseil métropolitain a voté ce jour près de 16 M€ d'aides en faveur des projets portés par les communes, afin poursuivre l'accompagnement de la transition écologique et énergétique et ainsi le renforcement de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique.**

La Métropole du Grand Paris a finalisé pour la nouvelle mandature en créant dix commissions thématiques :

- 1. Commission de la transition écologique et énergétique**, présidée par **Florence BERTHOUT**, maire du 5^{ème} arrondissement de Paris
- 2. Commission de la biodiversité et de la nature en ville**, présidée par **Kristell NIASME**, maire de Villeneuve-Saint-Georges
- 3. Commission de la cohérence territoriale et de la mobilité durable**, présidée par **Karim ZIADY**, adjoint au maire de Paris
- 4. Commission du développement et de l'attractivité économique**, présidée par **Mathieu HANOTIN**, conseiller municipal de Saint-Denis
- 5. Commission de l'innovation et du numérique**, présidée par **Patrice CALMÉJANE**, maire de Villemomble
- 6. Commission de l'aménagement**, présidée par **Pierre BENASSAYA**, conseiller de Paris
- 7. Commission de l'habitat et du logement**, présidée par **Raphaël ADAM**, maire de Nanterre
- 8. Commission des Finances**, présidée par **Gilles CARREZ**, conseiller municipal du Perreux-sur-Marne
- 9. Commission de la santé environnementale et solidarités**, présidée par **Ludovic TORO**, maire de Coubron
- 10. Commission de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**, présidée par **Nicolas SERERO**, maire de Gournay-sur-Marne

Au cours de la séance, plusieurs délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles :

La Métropole engage la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Sur présentation de Pierre-Yves MARTIN, conseiller métropolitain délégué à la cohérence territoriale, la Métropole a engagé la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT) afin de tenir compte des évolutions législatives et réglementaires.

Adopté en juillet 2023 à 96,3%, le **SCoT est la colonne vertébrale des politiques métropolitaines.**

Cette révision poursuit deux objectifs :

- Assurer la mise en compatibilité du SCoT avec le SDRIF-E révisé en 2025 ;
- Engager la modernisation du document, notamment par l'intégration d'un Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique, destiné à soutenir le commerce de proximité, contribuer à redynamiser les centralités, et réguler la logistique ;

Transition énergétique : près de 2M € pour accélérer les projets de ses communes

Sur présentation de Daniel GUIRAUD, Vice-président délégué à la transition écologique, à la qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques, la Métropole attribue aujourd'hui **1,92 M€** dans le cadre du **Fonds Energies**.

Créé en 2023 et **doté de 100 M€**, ce fonds constitue l'outil central du Schéma Directeur Énergétique Métropolitain (SDEM). Depuis son lancement, **57 M€ ont déjà été engagés en faveur de 79 projets.**

- **1,1 M€** pour 3 opérations de rénovation thermique performante de bâtiments tertiaires à Rueil-Malmaison (92) et La Garenne-Colombes (92).
- **378 800 €** pour une opération de solarisation à Paray-Vieille-Poste (91).
- **400 000 €** pour la rénovation du siège de la Fédération Française d'Aviron à Nogent-sur-Marne (94).

Biodiversité : 5,51 M€ pour des projets en faveur de la nature en ville

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité et de la nature en ville, la Métropole du Grand Paris poursuit le déploiement de son **Fonds Biodiversité**, créé en 2023 et doté de **80 M€ à horizon 2030.**

Sur présentation de Naïga STEFEL, conseillère métropolitaine déléguée à la biodiversité et à l'agriculture métropolitaines, la Métropole a également attribué **5,51 M€** dans le cadre du **Fonds Biodiversité.**

- **2 M€** pour le projet du « Grand Chemin » à Montreuil permettant 42 km d'espaces publics renaturés (93)
- **1,19 M€** pour la ZAC du quartier de la Mairie à La Courneuve prévoyant un quartier mixte à forte ambition environnementale (93)
- **2,32 M€ supplémentaire** pour le Parc du Delta Vert à Nanterre dans le cadre de la convention entre la Métropole et Paris La Défense (92)

Des investissements pour les mobilités durables et les grands projets structurants

Sur présentation d'Hervé GICQUEL, Vice-président délégué aux équipements structurants, aux franchissements et à la résorption des coupures et des franges urbaines, la Métropole poursuit ses investissements **dans les équipements structurants** avec le soutien à plusieurs opérations stratégiques liées au développement du Grand Paris Express et à l'amélioration de l'intermodalité telles que le pôle gare Rosny-Bois-Perrier et la future gare Villiers-Champigny-Bry.

Le Conseil a également attribué, sur présentation de Jean-Philippe GAUTRAIS, Conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables, **805 314 euros de subventions pour de nouveaux aménagements cyclables** à Issy-les-Moulineaux, Noisy-le-Grand, Argenteuil et Gennevilliers ainsi que pour l'amélioration des continuités cyclables autour du pôle Saint-Lazare. Ces opérations s'inscrivent dans la mise en œuvre du **Plan Vélo métropolitain**, qui vise à développer un réseau cyclable cohérent et sécurisé à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

Enfin, Daniel-Georges COURTOIS, Conseiller métropolitain délégué aux coopérations institutionnelles et européennes, a présenté l'expérimentation européenne **STEER-NWE**, consacrée au développement de l'autopartage électrique auprès de publics aujourd'hui éloignés de ces usages, notamment les jeunes, les familles et les ménages modestes. Cette initiative va permettre d'accompagner l'évolution des pratiques de mobilité tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air.

Contact Presse : presse@metropolegrandparis.fr